

Le RSA pour les nuls

L'intervention de Laurent Wauquiez, ministre des Affaires européennes..., auparavant secrétaire d'État à l'Emploi, à propos des bénéficiaires du RSA, a particulièrement choqué les conseillers généraux socialistes du Finistère, tant il apparaît que ce ministre ne connaît pas ce sujet. C'est pourquoi, ils lui recommandent la lecture du « Guide du RSA pour les nuls ».

depuis cinq ans minimum en France, afin de pouvoir prétendre au RSA.

Pour toutes ces raisons, les conseillers généraux du Finistère condamnent l'utilisation de formules stigmatisantes au regard des enjeux sociaux soulevés et dénoncent la formule de « **cancer de la société française** », employée par le ministre à propos de personnes qui subissent le chômage.

Ces personnes représentent les 13 % de la population identifiés par l'INSEE comme les plus pauvres des Français. Ce sont ceux-là mêmes qui vivent avec moins de 950 € par mois, ceux-là mêmes qui sont confrontés aux hausses des prix à la consommation, aux hausses des coûts des carburants, aux hausses des coûts de l'électricité, du gaz ou du fioul domestique !

Il y apprendra notamment que le RSA, sous le gouvernement Fillon, a remplacé le RMI (revenu minimum d'insertion) et l'API (allocation de parent isolé). Il permet aux demandeurs d'emploi qui reprennent un travail de conserver une partie de leur allocation. Le public visé est constitué de ce que l'on appelle les « **travailleurs pauvres** », qui perçoivent, avec le RSA un complément de salaire. Contrairement à ce qu'affirme le ministre des Affaires européennes, un couple au RSA ne peut pas gagner plus qu'un couple dont l'un des membres est au Smic. Le RSA a précisément été conçu comme une allocation différentielle qui prend en compte tous les revenus, afin de favoriser la reprise d'activité.

En lisant le « *Guide du RSA pour les nuls* », Laurent Wauquiez découvrirait qu'une personne seule, sans activité et sans revenus, perçoit 467 € par mois. Qu'un couple avec deux enfants, sans activité et sans revenus, perçoit 981 € par mois. Qu'une personne seule, qui travaille et gagne 500 € par mois, perçoit 215 € par mois. Mais aussi, qu'un étranger doit déjà, de par la loi, résider

« **Recadré** » par le Premier ministre, Laurent Wauquiez semble vouloir éviter de sortir de son domaine de compétence. Mais, l'UMP a déjà programmé une rencontre consacrée à ce sujet. 🗣️



Un livre à offrir à Laurent Wauquiez

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 19/05/2011



Dossier de la semaine
Une Nouvelle Alliance



Vie de la Fédération
Mobilisateurs 2012



Interview
La Bretagne terre d'accueil ?
Avec Angéline Etiemble

Pour des routes plus sûres

La hausse du nombre de morts sur les routes appelait, de la part du gouvernement, une réponse ambitieuse. D'autant que l'UMP porte une lourde responsabilité dans ce bilan désastreux. En assouplissant le permis à point, les parlementaires de la majorité ont en effet envoyé un très mauvais signal qui s'est très vite révélé catastrophique.

Mais, au lieu d'admettre son erreur le gouvernement propose une série de mesures sans cohérence.

Une vraie politique de réduction des risques passerait au contraire par une répression renforcée contre l'alcool au volant, la modernisation des équipements comme les limiteurs de vitesse, les moteurs bridés ou les détecteurs de dangers et l'installation de radars sur les routes à risques.

Une démarche participative



Pour nouer la Nouvelle Alliance entre la Bretagne et ses agriculteurs, la Région Bretagne a mis en place un dispositif permettant à tous les Bretons (agriculteurs, élus, militants associatifs ou citoyens) de s'exprimer.

D'abord, en mettant en ligne un site internet spécifique <http://agriculture.bretagne.fr> sur lequel les Bretons pouvaient donner leur avis à travers des contributions ou répondre à plusieurs questions fondamentales pour le débat comme : En tant que citoyen-ne, quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'agriculture en Bretagne ? Comment maintenir une agriculture dynamique sur l'ensemble des territoires bretons ? Peut-on encore gagner sa vie en agriculture ? La période des contributions a pris fin le 22 mars, mais le site est toujours consultable jusqu'au 23 juin.

Mis en ligne le 6 décembre 2010, ce site a enregistré plus de 14 000 visites. 278 contributions y ont été publiées.

En parallèle, Michel Morin, vice-président chargé de l'Agriculture, a effectué, entre le 14 janvier et le 4 mars, un Tro Breizh dans l'ensemble de la Région. Dans le Finistère, il a participé à trois réunions, à Saint-Pol-de-Léon, Carhaix et Quimper. En moyenne, ces rencontres ont attiré 150 personnes. Le principe était simple : après une rapide présentation de ces forums Nouvelle Alliance par Michel Morin, le micro circulait ensuite dans la salle pendant environ deux heures. Pour le vice-président de la Région, il s'agissait essentiellement d'écouter. Qui a participé à ces forums ? Des agriculteurs (35%), des élus (29%), des citoyens (17%), des représentants de la formation et de la recherche (11%) et des coopératives ou industries agro-alimentaires (8%).

Parallèlement, Jean-Yves Le Drian s'est rendu dans plusieurs exploitations agricoles, par exemple à Gourlizon, pour évoquer les difficultés de la filière laitière.

Et maintenant ? La session plénière du 23 juin sera consacrée à cette question et la nouvelle politique agricole régionale sera officiellement présentée à cette occasion.

Une Nouvelle Alliance

Promise durant la campagne des régionales de 2010, la **Nouvelle Alliance** entre la Bretagne et ses agriculteurs va devenir une réalité. A l'issue d'un long débat (voir encadré), qui a permis à chacun de présenter son point de vue, le Conseil régional va écrire cette nouvelle page de l'histoire agricole bretonne.



La première région agricole

Avec 38 000 exploitations, la Bretagne est la première région agricole française. La profession emploie près de 73 000 actifs. Mais, si elle se place en première position pour le volume de production, elle se situe à l'avant-dernière place pour le niveau de revenu moyen agricole, qui est inférieur à 10 000 euros par an.

Le monde agricole breton souffre et il apparaît clairement que le modèle qui prévaut depuis une cinquantaine d'années, qui a permis à la Bretagne de se hisser au premier rang européen, est à bout de souffle et mérite une réorientation. Le revenu des exploitants baisse alors que le prix des matières premières explose. La pression foncière sur les terres agricoles est de plus en plus forte.

Au cours du débat, les Bretons ont mis en avant la nécessité de préserver et de sauvegarder le foncier agricole de manière à garantir les possibilités d'installation de nouveaux exploitants.

Depuis surtout une vingtaine d'années, les terres agricoles sont, en effet, grignotées au profit de l'habitat. Selon les estimations, la population bretonne va augmenter de 24 % à l'horizon 2040. En l'état actuel, cela signifie une perte de 20 % du foncier agricole. En outre, en seulement 20 ans, les surfaces artificialisées ont doublé. Cela représente 4 000 hectares par an.

Trois points semblent recueillir un consensus auprès des Bretons à propos du modèle agricole. D'abord, la nécessité de préserver une agriculture plurielle. Ensuite, la volonté de ne pas opposer les différentes formes d'agriculture et enfin, la recherche de complémentarités et de synergies. Personne n'a présenté de nouveau modèle « clé en main ». Cependant, il semble que l'avenir de l'agriculture passe par une plus grande autonomie des exploitations, pour l'alimentation du bétail, l'énergie ou les prises de décisions économiques et commerciales.

Les crises que traversent aujourd'hui les différentes filières ne sont pas propices à l'installation de nouveaux producteurs. Or, c'est bien là que se joue l'avenir de l'agriculture. Dans les 11 forums et sur le site internet, cette question a régulièrement été mise en avant. Car, aujourd'hui, 1 600 exploitations sont « libérées » chaque année. 1 100 pour des départs en retraite et 500 pour des cessations d'activités dites « précoces ». Or, avec 800 à 850 installations, seule la moitié des départs est compensée. Dans les forums, de nombreux agriculteurs sont intervenus pour demander de nouveaux critères d'attributions des aides, en particulier pour soutenir les projets portés par des personnes de plus de 40 ans, ainsi qu'un accès plus aisé au foncier.



Le forum de Quimper, le 16 février

Enfin, le débat, tel qu'il a été organisé par la Région, a été salué par tous les intervenants qui ont insisté sur le nécessaire lien entre les agriculteurs et le reste de la société. Ces espaces de discussion, ouverts à cette occasion, doivent perdurer sous une nouvelle forme qui reste à inventer. 🍷

Mobilisateurs 2012

Aller à la rencontre des électeurs en porte-à-porte, cela ne s'improvise pas, ça s'apprend. Le samedi 14 mai, à Brest, une trentaine de secrétaires de section et d'adhérents se sont retrouvés pour une journée de formation, animée par Damien Baldy, formateur national.

« Depuis deux ans et demi, le Parti Socialiste prépare la grande campagne de terrain de 2012, qui commencera avec les primaires en octobre 2011 et s'amplifiera tout au long de l'année 2012 pour la présidentielle, les législatives », a-t-il rappelé.

« Nous devons réapprendre à nous mobiliser », ont indiqué Sylvain Élies, secrétaire fédéral coorganisateur et Jean-Paul Vermot, secrétaire fédéral à la formation. « Car, même si les résultats sont plutôt bons pour nos candidats,



Jeu de rôles pour préparer les portes-à-portes

depuis les dernières élections cantonales, le Finistère, comme d'autres départements avant lui, a décroché et l'abstention prend des proportions inquiétantes ».

L'objectif assigné aux mobilisateurs consiste donc à convaincre celles et ceux qui ne croient plus en l'utilité de leur vote.

La journée du 14 mai n'était pas destinée à imposer aux militants finistériens des méthodes de démarchage à domicile, mais à présenter l'esprit de la campagne du Parti Socialiste pour les prochains scrutins et surtout à échanger autour de pratiques militantes. Sous forme de jeux de rôles, les secrétaires de section ont perfectionné leur technique de rencontre des électeurs encore incertains.

Pour la campagne de 2012, le PS s'est fixé un objectif ambitieux : former 3 à 6 000 mobilisateurs qui, à leur tour, formeront 300 000 militants. A titre de comparaison, on estime à 80 000 le nombre de militants qui se sont engagés en 2007. Au final, ces mobilisateurs devront aller à la rencontre de 5 millions d'électeurs. 🌸

Interview

La Bretagne terre d'accueil ?

Avec Angéline Etienne

Angéline Etienne et Anne Morillon viennent de publier « Histoire de l'immigration en Bretagne ». Ces deux sociologues y expliquent les spécificités de l'immigration dans notre région.



Cap Finistère : Comment expliquer que votre livre soit le premier consacré à l'histoire de l'immigration en Bretagne ?

Angéline Etienne : Avec Anne Morillon, nous travaillons depuis longtemps sur ce sujet et nous avons répondu à un appel d'offre de la cité nationale de l'histoire de l'immigration pour mieux connaître les histoires régionales. L'absence d'ouvrages sur cette question en Bretagne s'explique à la fois par le fait que notre région a longtemps été considérée comme une terre d'émigration, mais aussi parce que l'immigration y est peu importante et surtout récente. On ne peut parler d'immigration au sens moderne qu'avec la première guerre mondiale. Auparavant,

il est préférable de parler de « présences étrangères », liées aux guerres et au commerce. Car, jusqu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, la Bretagne est largement ouverte sur le monde grâce à sa façade maritime. Puis, au siècle suivant, elles sont liées à l'artisanat et aux travaux publics, aux migrations de refuge, voire à la villégiature.

Cap Finistère : Quelles sont les spécificités de l'immigration en Bretagne ?

Angéline Etienne : Les Européens du Nord-Ouest, en particulier de Grande-Bretagne, sont plus représentés que dans le reste de la France. En général, lorsqu'on évoque la question de l'intégration, on a tendance à penser aux populations originaires d'Afrique ou d'Europe de l'Est, par exemple. Or, en Bretagne, la présence de ressortissants britanniques peut poser des problèmes d'intégration liés à la scolarisation des enfants, à l'emploi et aux relations professionnelles, à l'apprentissage du français, etc. Mais en fait, d'où qu'ils viennent, la question de la place accordée aux

nouveaux arrivants se pose.

Cap Finistère : La Bretagne a une réputation de terre d'accueil. Est-ce un mythe ou une réalité ?

Angéline Etienne : Il est difficile de répondre à cette question. Oui, la Bretagne, parce qu'elle possède un tissu associatif assez dense et dynamique, est une terre d'accueil. Déjà dans les années 30, des mobilisations étaient organisées pour aider les réfugiés, en particulier espagnols. Mais, dans le même temps on sait que ces républicains étaient regardés avec méfiance par une partie de la population. Les Maliens de Monfort-sur-Meu menacés d'expulsion ont été soutenus par leurs concitoyens. Toutefois, quelques années plus tôt, il y a eu des réactions hostiles à l'ouverture d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile dans des communes proches. Il convient donc d'être vigilant en interrogeant la qualité du lien social qui permet ou fait obstacle à l'accueil des populations étrangères. 🌸

Agenda

20 mai

18 h 30 : Convention fédérale sur le projet, salle La Briecoise, à Briec.

20 mai

18 h 30 : Réunion des élus UESR, militants et sympathisants de la Communauté du Pays de Landerneau-Daoulas, à la salle polyvalente de Trémaouezan.

7 juin

20 h 00 : Réunion publique sur la dépendance, à Quimper, en présence de Charlotte Brun.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 910 - Vendredi 20 mai 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

30 ans après le 10 mai 81



La section de Châteaulin organise le 22 mai, à 18h00 une projection-débat, avec Bernard Poignant et Maxime Christien, secrétaire général du MJS 29, salle des fêtes, quai Jean-Moulin, à Châteaulin.

Bernard Cazeneuve à Brest, le 6 juin

A l'invitation de Patricia Adam, Bernard Cazeneuve, député maire de Cherbourg-Octeville, présentera et dédicacera son ouvrage « *Karachi l'enquête impossible* », le lundi 6 juin à 18h00, à la librairie *Dialogues* à Brest.

Daniel Vaillant le 29 juin, en Finistère

Daniel Vaillant présentera et dédicacera son dernier livre « *PS : 40 ans d'histoire(s)* », le 29 juin (lieu à préciser).

Les conseillers généraux délégués

Suite au renouvellement cantonal du mois de mars, Pierre Maille a donné délégation à plusieurs conseillers généraux. Ces délégations, sur une thématique seront exercées en lien avec le président de la commission compétente.

- Commission territoires et environnement, présidée par Chantal Simon-Guillou :

François Marc : délégué au développement des réseaux et usages des technologies numériques ;

Jean-Luc Polard : délégué au suivi du plan départemental d'élimination et de valorisation des déchets ;

Rebecca Fagot-Oukkache : déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

- Commission insertion et économie, présidée par Michaël Quernez :

Nathalie Bernard : déléguée à la mer et au littoral.

- Commission des solidarités, présidée par Nathalie Sarrazolles :

Daniel Créoff : délégué au sport ;

Solange Creignou : déléguée à la culture ;

Maryvonne Blondin : déléguée à la langue bretonne et à la coopération décentralisée.

- Commission Enfance/jeunesse, présidée par Marc Labbey :

Franck Respriget : délégué à la programmation et au suivi des travaux des collèges ;

Françoise Péron : déléguée à la jeunesse.

- Commission finances, évaluation et service public départemental :

Georges Kergonna : délégué aux relations sociales avec le personnel départemental ;

Jacques Edem : délégué à la qualité de et à la modernisation des relations entre les services du Conseil général et les Finistériens.

Douarnenez : il n'y a plus d'équipe municipale

« *Le vendredi 13 mai 2011, le Conseil municipal a vécu une soirée qui restera dans les mémoires : la droite s'est déchirée, il n'y a plus d'équipe municipale* », expliquent les conseillers municipaux socialistes de Douarnenez.

« *Tout a commencé par une intervention de Yannick Bidan,*

conseillère municipale Modem, membre de la liste de Philippe Paul, qui reprochait à ce dernier sa manière de gérer les affaires municipales, son silence méprisant à l'encontre des avis des autres élus de la majorité, l'opacité des décisions prises par une "garde rapprochée" dont elle ne fait visiblement pas partie... », raconte Tangi Youinou.

« *Et le maire lui a répondu sur le même ton, lui reprochant de mettre sur la place publique la division de la droite, le divorce réel entre ses colistiers d'hier...*

Et puis William Boulic, premier adjoint, a abondé dans le sens de sa collègue du Modem, reprochant au maire et à son adjoint aux finances, de l'avoir tenu à l'écart de l'élaboration du budget et de prendre des décisions sans concertation... ».

Pour les élus socialistes, « *l'union de façade de 2008 a volé en éclats, les "gentillesse" et reproches divers et variés ont fusé, entre gens qui, à 20h00, en entrant dans la salle du conseil, faisaient encore mine de former une équipe* ».

En savoir plus :

<http://www.ps-douarnenez.org/>

Annonces légales & judiciaires

Cabinet Joseph DRONIOU

SELARL d'Avocats
20, Quai Commandant Malbert - BP : 51053
29210 BREST CEDEX 2
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

**SOCIÉTÉ DE DIFFUSION DE LA
MERCERIE «SDIMER»**
SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : Centre commercial GÉANT
Route de Gouesnou
29200 BREST
333 926 731 RCS BREST

RÉSILIATION LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 28 avril 2011, la location gérance intervenue entre Madame Anne OGOR demeurant 537, Stread Glaz à LANDÉDA (29870) et la SOCIÉTÉ DE DIFFUSION DE LA MERCERIE «SDIMER» ci-dessus désignée, en date du 31 janvier 1996, a été résiliée avec effet au 30 avril 2011.

DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes d'une délibération en date du 28 avril 2011, la collectivité des associés :

- a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

- a nommé comme liquidateur, Madame Anne OGOR demeurant 537, Stread Glaz à LANDÉDA (29870) et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

- a fixé le siège de liquidation au siège social à BREST (29200) Centre commercial GÉANT - Route de Gouesnou.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis, Le Liquidateur.

Cabinet Joseph DRONIOU

SELARL d'Avocats
20, Quai Commandant Malbert - BP : 51053
29210 BREST CEDEX 2
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

EDIFIX

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : Venelle Christinou
29430 PLOUESCAT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 5 mai 2011, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : EDIFIX.

Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique.

Siège social : Venelle Christinou - 29430 PLOUESCAT.

Objet : Le bureau d'étude en mobilier et agencement. Etudes d'économie d'énergie du bâtiment, établissement de dossiers et de cahiers des charges ; surveillance de chantiers.

Capital social : 1 000 euros.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Jean-Charles MILIN demeurant à PLOUESCAT (29430) Venelle Christinou.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis, La Gérance.